



Volet

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

F  
N

\*21104801\*



20 AOUT 2021

Greffe

N° d'entreprise : ~~0547-575-886~~ 525.685.758  
Nom

(en entier) : **DOMAINE DE LA PASSERELLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Chaussée Churchill 54 à 4420 Montegnée**

**Objet de l'acte : Nomination d'un directeur et délégation de pouvoir (Extrait du P.V. de l'A.G.E. du 17 août 2021)**

Ordre du jour :

- Nomination d'un directeur de service.
- Note pour la délégation de pouvoirs : conditions de la direction.

Chacun des points est soumis au vote

1ère résolution: Nous nommons ce jour avec effet immédiat, Madame LECLERCQ Nathalie, en qualité de directrice de service pour nos unités suivantes :

- La Passerelle située Chaussée Churchill 54 à 4420 Montegnée
- Le Parapluie situé rue Faichamps 31 à 4670 Blegny
- L'Ombrelle, le Sud et la Cigale situés Avenue de la Résistance 103 à 4630 Soumagne

2ème résolution: Conformément à l'arrêté royal du 31 mai 2018 et aux articles 1369/53, 1369/54 et 1369/55, la directrice est sous contrat de travail avec la SRL Domaine de la Passerelle et est porteuse d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire, à orientation pédagogique, psychologique, sociale ou paramédicale et justifie d'une expérience d'au moins trois années de service dans une fonction éducative, sociale, pédagogique, psychologique ou paramédicale exercée dans le secteur de l'aide aux personnes.

Par la présente, l'assemblée générale délègue à Madame LECLERCQ Nathalie la gestion journalière du service, en ce qui concerne plus précisément :

- 1) la mise en œuvre et le suivi du projet de service;
- 2) la gestion du personnel ;
- 3) la gestion financière ;
- 4) l'application des réglementations en vigueur ;
- 5) la représentation du service dans ses relations avec l'Agence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H00 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Fait à Montegnée, le 17 août 2021

SCATTONE Dévy  
Administrateur

SCATTONE Grégory  
Associé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).